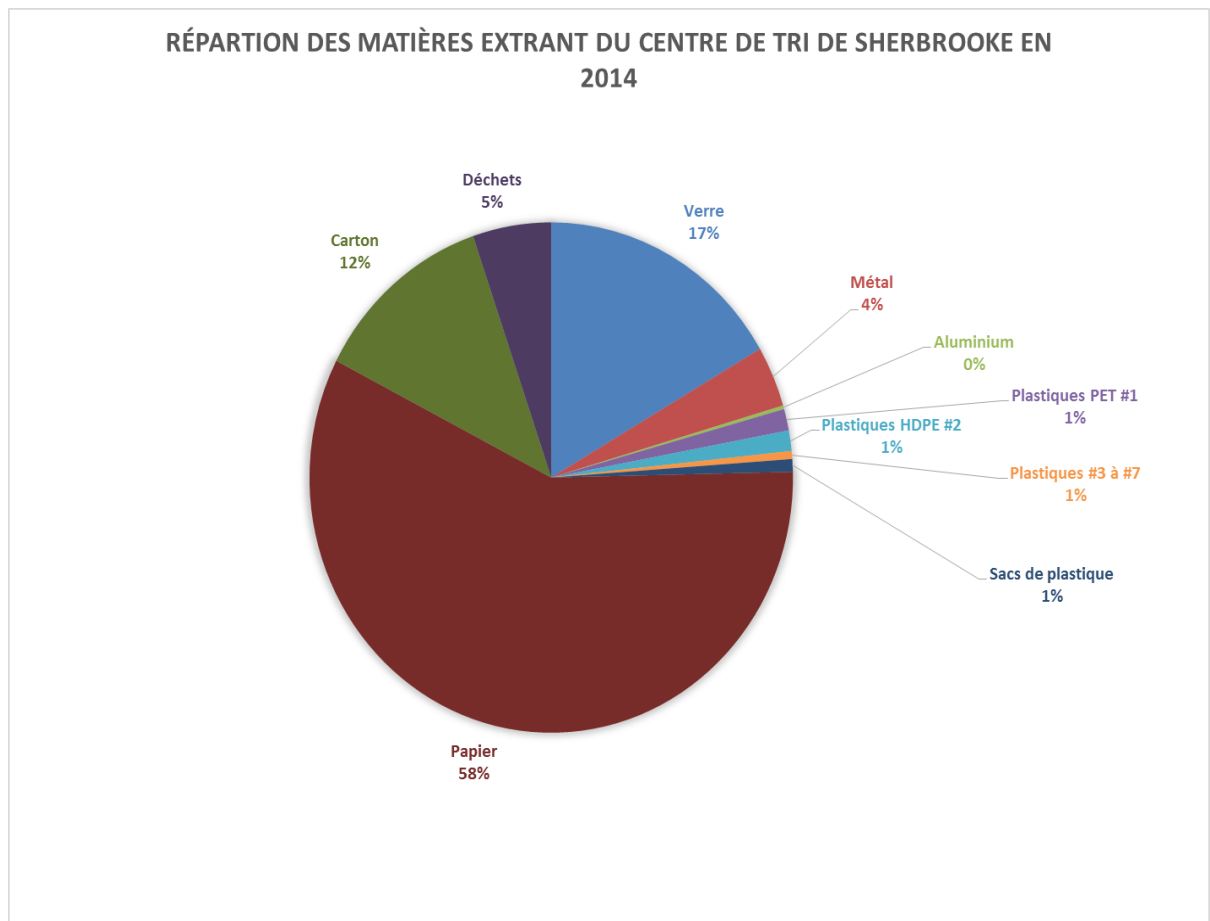


Entre 92% et 95% de toutes les matières résiduelles résidentielles ou de source ICI qui sont entrées au centre de tri en 2014, sont ressorties pour être vendues et ainsi bénéficier d'une deuxième vie. Les matières non récupérables, sont rejetées pour être envoyées aux lieux d'enfouissement technique (moyenne de 5% - 8%).

Pour l'année 2014, la répartition des matières récupérées et expédiées du centre de tri vers les recycleurs, est comme suit:

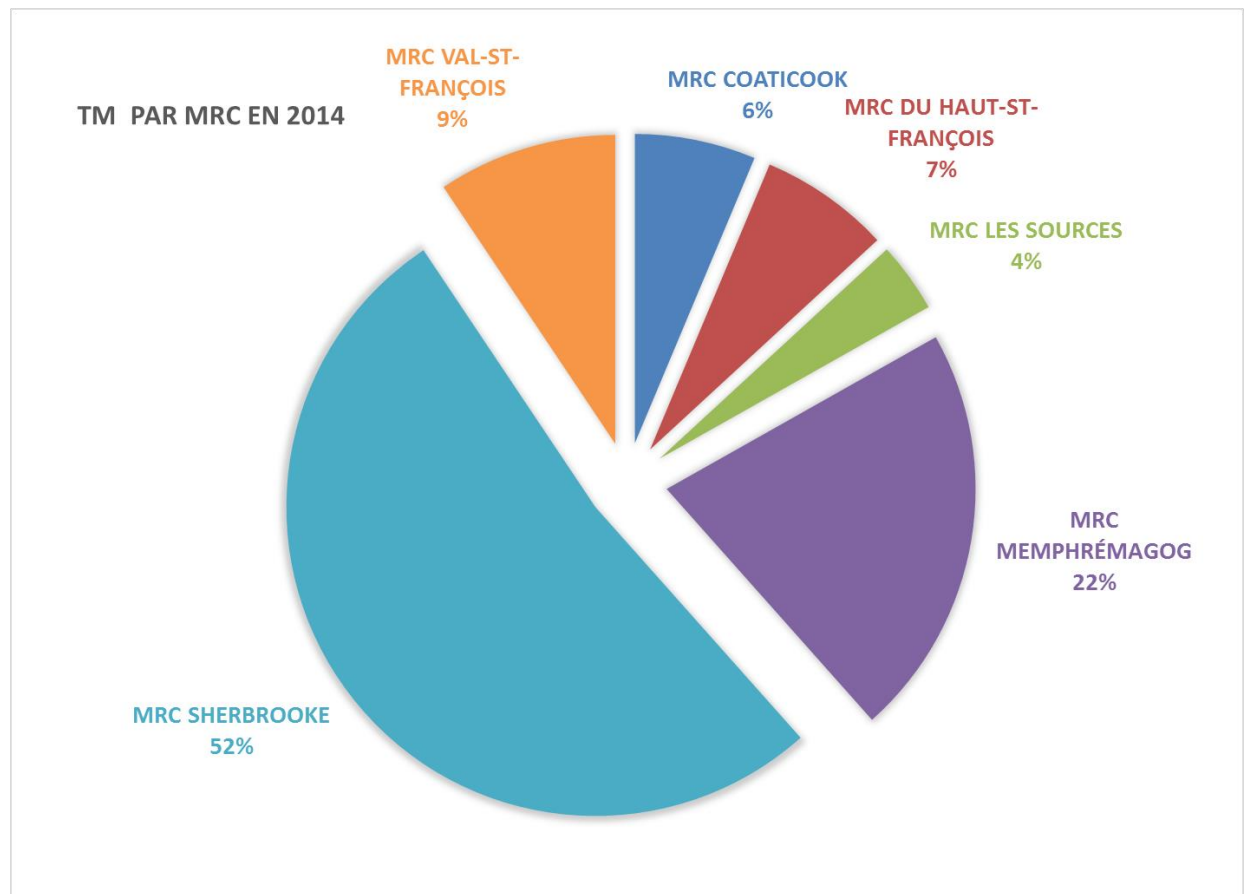


La comparaison des pourcentages de matières extrants, entre 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 est présentée dans le tableau suivant :

Matière	2010	2011	2012	2013	2014
Verre	16	15	13	16	16
Métal	3	4	4	4	4
Plastiques	8	4	4	3	4
Déchets	5	8	5	5	5
Papiers et carton	67	69	7	72	70

Ces résultats constituent un outil très utile pour aider la Régie de récupération de l'Estrie et ses partenaires à trouver les meilleures façons pour améliorer la performance du centre de tri et s'assurer de la qualité des matières traitées.

Les quantités de matières récupérées par les MRC sont :



La somme totale de matière résidentielle reçue depuis 2009 est présentée dans le tableau suivant :

Comme on peut le voir, le tonnage a augmenté régulièrement depuis 2009, sauf en 2014 que nous avons une diminution approximative de 3% par rapport à 2013.

Année	Tonnage résidentiel total reçu des MRC
2009	28 494
2010	28 568
2011	30 479
2012	31 484
2013	32 883
2014	31 968

La Régie suivra cette tendance en tentant d'expliquer la raison de cette diminution. Plusieurs pistes s'ouvrent à nous :

1. Changements dans les habitudes de consommation des gens ?
2. Diminution du poids des emballages par les fabricants car ils veulent diminuer les coûts ?
3. Diminution du papier journal dans le total. Le journal écrit perd du terrain au profit du journal électronique ?
4. Autres raisons ?